

MODÈLE D'ORGANISATION RÉGIONALE

SUPPORT À LA GESTION DES CAS EN MALADIES INFECTIEUSES DANS LES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES ET LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÂNÉS

NIVEAU 1	Responsables et employés du milieu de vie
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en place les mesures pour éviter la transmission▪ Référez-vous au Guide de prévention des infections dans les résidences privées pour aînés▪ Contacter le service Info-Santé # 811 pour toute question en lien avec l'état de santé d'un résident▪ Contacter votre infirmière désignée des soins à domicile (voir niveau 2) pour tout besoin de support OU en présence d'une éclosion (deux résidents ou plus qui présentent les mêmes symptômes en peu de temps).



NIVEAU 2	Infirmière désignée du soutien à domicile de l'installation
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">▪ Valider les symptômes présentés et la date du début▪ S'assurer que les mesures de prévention des infections soient mises en place selon les guides en vigueur▪ Supporter les responsables et les employés de la résidence dans la mise en place des mesures de prévention des infections▪ Effectuer les liens avec le médecin traitant ou le médecin de garde pour évaluation et prise en charge, au besoin▪ Selon les recommandations du médecin traitant, si un dépistage est requis, faire un multiplex (Influenza, VRS et COVID) – valider avec labo pour modalité▪ Signaler toute éclosion (deux cas ou plus) à la Direction de santé publique en acheminant le formulaire par courriel à 09.santepublique@ssss.gouv.qc.ca ou par télécopieur au 418 589-1603▪ Au besoin, contacter la conseillère en soins infirmiers de garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique (voir niveau 3) au 1 844 589-6236.



NIVEAU 3	Infirmière de garde en maladies infectieuses de la Direction de santé publique
Rôles et responsabilités	<ul style="list-style-type: none">▪ Support et expertise-conseil en maladies infectieuses▪ Gestion des éclosions en collaboration avec la conseillère PCI du secteur▪ Au besoin, mise en place d'un comité de gestion d'éclosion.